

Brest, le 22 août 2017

Première tentative de pose de balise sur un requin taupe dans le Trégor. Faites équipe avec l'APECS !

Une espèce remarquable dans les eaux trégoroises

Le requin taupe commun (*Lamna nasus*) est une espèce inoffensive et considérée comme menacée au niveau mondial. Il est inscrit sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) avec le statut en « Danger critique d'extinction » dans les eaux européennes. L'espèce figure également sur plusieurs conventions internationales en faveur de la protection de la nature (OSPAR, Convention sur la conservation des espèces migratrices, Convention de Washington). Elle est également interdite à la pêche dans les eaux européennes dans le cadre de la Politique Commune des Pêches.

La présence de l'espèce dans les eaux de Manche occidentale est connue de longue date, mais depuis quelques années, les observations de requins taupes sont devenues régulières dans les eaux des Côtes d'Armor, et en particulier à proximité des côtes du Trégor. Didier Brémont, plongeur costarmoricain, a même pu réaliser des images sous-marines rares en septembre 2015 et 2016 au large de Perros-Guirec. En mars dernier c'est un pêcheur qui a pu filmer un requin taupe venant croquer sa prise au bout de sa ligne à Bréhat.



La présence de ce prédateur supérieur atteste probablement de la richesse et de la qualité des eaux trégoroises, comme en témoignent aussi l'existence de la réserve naturelle des Sept-Iles et celle du site Natura 2000 « Côte de granit rose - Sept-Iles ». L'importance de la zone pour l'espèce reste cependant à démontrer. Comment les requins taupes l'utilisent-ils ? Leur présence est-elle saisonnière ou permanente ? Quels autres secteurs géographiques fréquentent-ils ? Font-ils de grands déplacements ? Autant de questions auxquelles l'APECS aimerait pouvoir répondre. C'est la raison pour laquelle l'association brestoise, qui se consacre à l'étude et à la conservation des requins et des raies depuis maintenant 20 ans, souhaite démarrer une nouvelle étude.

Première tentative de pose de balise de suivi par satellite

Un premier test grandeur nature va avoir lieu dans les prochains jours. **L'association va en effet tenter d'équiper un requin taupe d'une balise de suivi par satellite.** La pose sera réalisée en plongée par un apnéiste. La balise sera programmée pour enregistrer différents paramètres (température, pression, luminosité) durant plusieurs mois, avant de se décrocher automatiquement du requin. Il sera alors possible pour l'APECS de retracer le parcours réalisé par l'animal et de connaître son comportement de plongée.

L'opération sera suivie par Jérôme Delafosse et son équipe pour un documentaire réalisé dans le cadre de l'expédition du navire expérimental révolutionnaire ENERGY OBSERVER (<http://www.energy-observer.org/>). Jérôme Delafosse, réalisateur, grand-reporter, photographe et écrivain français, a en effet rejoint en 2016 le navigateur malouin Victorien Erussard comme responsable des productions et co-leader



Communiqué de presse

de l'expédition au cours de laquelle il réalisera plusieurs documentaires pour le groupe Canal+ mettant en avant des actions en faveur de la protection de l'environnement marin.

L'APECS espère que cette opération apportera de nouveaux éléments qui aideront au démarrage de son nouveau projet.

Faites équipe avec l'APECS !

Tous les acteurs de la vie maritime, professionnels, plaisanciers, plongeurs, kayakistes, etc. présents sur le secteur peuvent contribuer au succès de cette opération. Pour cela, un seul réflexe, **signaler le plus rapidement possible toute observation de requin taupe en téléphonant à l'APECS au 06 77 59 69 83.**

L'équipe de la réserve naturelle des Sept-Iles et les gardes du littoral de Perros-Guirec opèreront également une veille active. Didier Brémont qui a déjà eu la chance de filmer des requins taupes en plongée apportera également son concours et fera bénéficier l'association de son expérience.

Comment reconnaître un requin taupe ?

Le requin taupe peut manifester sa présence soit de façon très démonstrative en sautant hors de l'eau lorsqu'il chasse dans des bancs de poissons, soit de façon plus discrète en ne laissant dépasser que son aileron de la surface. L'extrémité arrondie de son aileron ainsi que la tache blanche située à sa base sont des signes distinctifs. Attention à ne pas le confondre avec d'autres représentants de la faune marine qui fréquentent le secteur et notamment les dauphins communs qui eux aussi peuvent être démonstratifs et sauter hors de l'eau ou les marsouins qui sont toujours discrets et ne laissent entrevoir que leur petit aileron triangulaire (ces observations de mammifères marins peuvent être signalées sur la plateforme <http://www.obsenmer.org/>).

Cette espèce qui se nourrit majoritairement de poissons et de céphalopodes est totalement inoffensive pour l'homme. L'APECS rappelle toutefois une règle de base aux chasseurs sous-marins et ce quelque soit le lieu : ne jamais accrocher ses prises à la ceinture. Comme cela se produit parfois avec les phoques, un individu un peu moins craintif que les autres pourrait en effet avoir envie de venir se servir, ce qui aurait de quoi impressionner. Accrocher les poissons à la bouée permettra aux plongeurs de profiter plus sereinement d'une potentielle belle rencontre.

Contact :

Eric STEPHAN, coordinateur
Tel : 06 77 59 69 83
Email : asso@asso-apecs.org

L'Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS)

Créée en 1997 à Brest, l'APECS agit en faveur de la conservation des requins et des raies et plus largement pour la préservation des écosystèmes marins. Elle contribue au développement des connaissances scientifiques par la mise en œuvre de programmes de recherche et elle mène des actions d'éducation et de sensibilisation à destination de différents publics. Elle assure également un rôle d'expertise auprès de différentes instances nationales.